

ÉTUDES LINGUISTIQUES

CRISTINA BRANCAGLION

Francophonie européenne, français du Maghreb, du Canada, de la Nouvelle-Calédonie

Flory-Jan HOF, *La Belgique et ses identités régionales. Pays d'Outre-Meuse et Pays d'Arlon (Fin du XIX^e et début du XX^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, 2019, 250 pp.

La Belgique, pays officiellement trilingue (francophone, germanophone, néerlandophone) constitue un terrain propice à l'étude des identités régionales et ce volume se penche en particulier sur la situation complexe de deux territoires situés dans la Région Wallonne, région qui inclut deux des entités fédérales belges, la Communauté germanophone (neuf communes situées dans la Province de Liège) et la Communauté française, majoritaire en Wallonie. Les Pays d'Outre-Meuse sont une région historique et culturelle qui se trouve à la frontière belgo-néerlandaise et qui se compose de deux sous-régions linguistiques: d'une part les six communes des Fourons, qui se trouvent aujourd'hui dans la Province (flamande) de Limbourg, où l'on parle le dialecte limbourgeois (bas-francique) et l'on utilise le néerlandais comme langue de culture, avec des facilités linguistiques pour les francophones; d'autre part les communes du Nord-Est de la Province (francophone) de Liège, où l'on parle également le dialecte limbourgeois mais la langue de culture a changé au cours de l'histoire: au néerlandais ont fait suite d'abord l'allemand et plus tard le français. Dans ces territoires, la loi sur l'emploi des langues dans les affaires administratives (1966) permettrait "d'introduire des facilités linguistiques [...]" mais cette loi n'a jamais été appliquée devant la difficulté de déterminer l'appartenance du dialecte lim-

bourgeois au néerlandais ou à l'allemand" (p. 15). Le Pays d'Arlon est un territoire situé dans le Sud de la Belgique, qui appartenait autrefois au Duché de Luxembourg et qui, après le démembrement de celui-ci, a été attribué à la Province belge (francophone) du même nom. Ici, des mesures visant la préservation du dialecte luxembourgeois ont été mises en place depuis les années 1970; depuis 1990, suite au Décret sur les langues régionales endogènes, "la Communauté française reconnaît les particularismes culturels et linguistiques de l'*Arelerland*"; elle est également tenue de préserver la langue luxembourgeoise et de favoriser son usage" (pp. 18-19).

Dans son "Introduction" (pp. 11-19) à ce volume, Flory-Jan HOF décrit l'évolution historique et la situation linguistique de ces territoires, avant d'approfondir dans le reste de l'ouvrage le développement des revendications identitaires flamandes et allemandes dans les deux provinces de la Wallonie, entre les dernières années du XIX^e siècle et la période de l'entre-deux-guerres.

La première partie du livre traite des "Premières revendications identitaires dans le Pays d'Arlon et Les Pays d'Outre-Meuse" entre 1892 et 1920 (pp. 21-113), revendications issues de l'activisme des associations linguistiques qui s'étaient chargées de promouvoir la connaissance de l'allemand, et notamment grâce au *Deutscher Verein* de G. KURTH; le contexte historique, marqué à l'intérieur par les conflits linguistiques entre Flamands et francophones et au niveau international par le projet pangermaniste de l'Allemagne, s'avère cependant peu propice. En revanche, "les années 1920-1930 présentent [...] une situation plus favorable à la refondation du '*Davidsonfonds*' flamand [association culturelle fondée en 1875] et d'une nouvelle association de langue allemande: le '*Bund der Deutsch Belgier*'" (p. 113). L'évolution de ces mouvements nourrit la deuxième partie du volume, consacrée aux "Réaffirmation des identités régionales et [aux] nouvelles revendications linguistiques pendant l'entre-deux-guerres" (pp. 115-210). Dans sa "Conclusion générale" (pp. 211-213) l'auteur retrace brièvement la situation de ces territoires et rappelle qu'après l'occupation allemande de 1940-1944 les identités régionales ont été presque entièrement balayées: "lors du recensement linguistique de 1947, il n'est guère surprenant de constater qu'une large majorité des habitants déclarent parler le plus souvent le français. Il faudra attendre au moins jusque dans les années 1950-1960 avant que les particularismes et les identités régionales soient de nouveaux valorisées dans l'Est de la Belgique" (p. 213).

Cristina BRANCAGLION

Leila MESSAOUDI, Ali REGUIGUI, Julie BOISSONNEAULT et *alii* (dir.), *Langue et territoire: regards croisés*, Sudbury (Ontario), Université Laurentienne (“Série monographique en sciences humaines”, vol. 24), 2019, 406 pp.

Leila MESSAOUDI nous offre une importante réflexion collective sur la relation entre langue et territoire. Le Maroc, dont elle est originaire, y occupe une place centrale. Ce 24^e volume de la “Série monographique en sciences humaines” s’articule en six parties équilibrées. La première pose les bases théoriques de cette réflexion, tandis que les quatre suivantes déclinent chacune un thème spécifique (dynamique langagière, identité, technolecte, éducation). La dernière partie regroupe les contributions en langue arabe standard sur le thème “Langue, littérature et ancrage territorial”.

Dans sa préface, “Territoires linguistiques: pour une vision pluri-lingue” (pp. 9-18), MESSAOUDI bat en brèche l’idée reçue d’un monolinguisme territorial (un territoire = une langue, et vice versa). En effet, une simple observation de terrain permet d’affirmer la nature immatérielle et plurielle de la langue: “un même territoire peut être investi par plusieurs locuteurs de langue différentes et inversement, [une] même langue peut être portée par des locuteurs appartenant à différents territoires” (p. 9). Cette vision non plus singulière mais plurielle des situations linguistiques constitue le fil rouge de l’ouvrage.

Les “Réflexions théoriques” de la première partie (pp. 19-76) définissent et discutent le lien langue-territoire qui nous intéresse. “Une carte n’est pas le territoire” (p. 22): Louis-Jean CALVET s’appuie sur cette citation du mathématicien Alfred KORZYBSKI, dans son article clair et agréable comportant une quinzaine de cartes et illustrations. Il pointe du doigt les lacunes des cartes linguistiques, souligne les définitions problématiques de ‘langue’ et de ‘frontière’, et établit une typologie des frontières. Enfin, il opère un renversement conceptuel: non seulement les frontières ne font pas obstacle aux langues, mais en plus, les langues elles-mêmes peuvent constituer des frontières (“Des frontières et des langues”, pp. 21-40). Dans la contribution suivante, Jean-François BALDI précise d’abord que toute langue a une assise territoriale: la Constitution française stipule que République, territoire et langue française ne font qu’un. Toutefois, ce qu’on appelle ‘langue française’ cache une diversité linguistique interne, celle des ‘langues de France’ (les langues régionales et étrangères parlées sur le territoire français), et une diversité externe, celle du français hors de France, soutenue par l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). BALDI conclut en proposant cinq pistes pour mieux prendre en compte cette diversité, comme travailler sur les représentations du français ou développer des réseaux entre les espaces francophones (“Langue et territoire: quels enjeux pour une politique linguistique?”, pp. 41-58).

Sur le terrain urbain maghrébin (regroupant ici l'Algérie, la Tunisie et le Maroc) coexistent trois langues et leurs variétés: l'arabe standard et dialectal, l'amazighe et le français. Leila MESSAOUDI cherche à conceptualiser l'arabe dialectal grâce à différents outils. D'abord, la dichotomie citadin / urbain, c'est-à-dire l'ancien parler / le nouveau parler (issu du contact entre parler citadin et rural). Ensuite, deux notions empruntées à Thierry BULOT, la 'territorialisation linguistique' (association entre une façon de parler et un ancrage territorial) et la 'centralité linguistique' (dans une ville, lieu considéré comme plus prestigieux qu'un autre). Selon Leila MESSAOUDI, tous ces outils sont opératoires, exemples à l'appui, même s'ils doivent encore être expérimentés sur d'autres terrains urbains maghrébains ("Quels concepts pour aborder le terrain urbain maghrébin?", pp. 59-76).

Les articles de la deuxième section, "Dynamique langagière" (pp. 77-144), s'intéressent à la situation linguistique marocaine à différentes échelles: celle du pays (Ahmed BOUKOUS), celle de plusieurs quartiers (Mehdi HAIDAR) et celle d'une famille (Jamila BELLAMQADDEM). BOUKOUS rappelle que dans le contexte de la mondialisation, "l'espace territorialisé de la langue cède le pas devant l'espace de la communication linguistique" (p. 83) et que le binôme langue / territoire n'est pas pertinent en ce qui concerne le Maroc. L'auteur retrace minutieusement la transformation de ce pays, de territoire communautaire tribal à espace globalisé qui neutralise la diversité linguistique. Il oppose également le 'territoire physique', dans lequel on parle majoritairement l'arabe dialectal darija, et le 'territoire symbolique', où s'affrontent l'arabe standard et le français ("Dynamique du champ langagier et recomposition territoriale", pp. 79-102). BELLAMQADDEM présente une étude très complète en deux axes (théorique et pratique) sur les interactions quotidiennes de trois générations des femmes originaires du Rif et habitant à Fès. Les locutrices en question parlent rifain, arabe dialectal et français, situation de plurilinguisme que vivent la majorité des locuteurs marocains. Les résultats de cette étude prouvent que "tout groupe de personnes est un ensemble de locuteurs fort différents" (p. 114) et que la variation linguistique n'est pas inhérente à la langue mais à l'individu ("Contact des langues au Maroc: cas de la ville de Fès et de sa région", pp. 103-116). HAIDAR se demande comment les représentations linguistiques façonnent la ville, en comparant deux quartiers de Kénitra, la médina Khabazat et le quartier résidentiel de Bir Rami Ouest – la vieille ville et la nouvelle. Il utilise les concepts de 'représentation des langues' (que ressent-t-on face à telle langue?), de 'territorialisation' (comment hiérarchise-t-on tel et tel espace?) et d'urbanité langagière' (comment parle-t-on de tel espace?). Les préférences révélées par son questionnaire, l'arabe standard à Khabazat et le français à Bir Rami Ouest, montrent deux conceptions des langues radicalement différentes dans deux quartiers qui ont pourtant beaucoup

en commun (“Discours épilinguistique et fragmentation de l’espace urbain, l’exemple de la ville de Kénitra (Maroc)”, pp. 117-144).

Le troisième volet, “Identité” (pp. 145-233), est constitué de quatre contributions, deux sociolinguistiques et deux littéraires. Hicham HADDI se penche sur le cas de Laâyoune, l’une des villes les plus peuplées du sud du Maroc, et plus précisément sur Al-Âouda, nouveau quartier à la “réputation plurielle” (p. 151). Le quartier est divisé en deux communautés linguistiques, les hassanophones de souche sahraouie et les ‘dakhiliyyines’, ceux qui viennent d’autres régions du Maroc et qui parlent amazighe ou darija. Parler hassani à Al-Âouda signifie appartenir à une identité collective, et donc s’ancrer dans le quartier; mais cela signifie également être stigmatisé en centre-ville (“Un cas d’ancrage spatio-identitaire: le quartier Al-Âouda à Laâyoune”, pp. 147-176). L’article de Lahcen KADDOURI commence par trois définitions: l’identité (ce qui fait que je suis moi et pas autrui), l’identité sociale (le sentiment d’appartenance à un groupe) et l’identité linguistique (ce même sentiment d’appartenance par le langage). En observant l’inégale répartition des langues sur deux territoires marocains, l’un montagnard (la vallée de Zat, monolingue amazighe) et l’autre urbain (la ville d’Aït Ourir, plurilingue), le chercheur déduit que l’identité linguistique est le produit d’une socialisation (“Étude de l’identité linguistique dans un territoire montagnard et dans un territoire urbain: le cas de la vallée de Zat et de la ville d’Aït Ourir au Maroc”, pp. 177-202). Les travaux de Mohamed SGUENFLE et de Hakim HILLI se basent tous les deux sur la littérature: la poésie tachelhite pour le premier, et l’œuvre d’Edmond Amran EL MALEH pour le second. SGUENFLE plonge dans la production poétique des Amazighs (ou Berbères), un peuple particulièrement attaché à la préservation du *akal n lajdud* (terre des ancêtres, p. 204). Le corpus de poésies tachelhites qu’il analyse témoigne d’une conception tripartite de l’identité, entre *awal* (la langue), *akal* (la terre) et *amezruy* (l’histoire) (“Les représentations de l’identité territoriale dans la poésie amazighe (domaine tachelhite)”, pp. 203-215). Edmond Amran EL MALEH disait: “Écrivant en français, je savais que je n’écrivais pas en français. Il y avait cette singulière greffe d’une langue sur l’autre, ma langue maternelle l’arabe, ce feu intérieur”¹. Hakim HILLI se concentre sur le bilinguisme si particulier d’EL MALEH, écrivain et intellectuel marocain (1917-2010), ici rebaptisé ‘l’entre-deux’. Or, il découvre plusieurs autres entre-deux dans son œuvre: linguistique (judéo-arabe / français), diamésique (écriture / oralité) et géographique (Maghreb / Occident). Finalement, les deux éléments de l’entre-deux s’entremêlent “pour une littérature

1 Edmond Amran EL-MALEH, “La greffe d’une langue sur une autre”, *Magazine littéraire*, n. 375, avril 1999, pp. 100-101.

transcendantale, sans frontières” (“De la figure de l’entre-deux dans l’œuvre d’Edmond Amran El Maleh: entre deux langues, deux cultures et deux territoires”, pp. 217-233: p. 232).

Le “Technolecte” est au centre de la quatrième partie (pp. 235-291). Leila MESSAOUDI le définit ainsi: “un ensemble d’usages lexicaux et discursifs, propres à une sphère de l’activité humaine. Ainsi, les productions écrites et orales englobant la terminologie savante, les textes de haute scientificité, mais aussi le vocabulaire banalisé et la terminologie populaire viendront se ranger dans le technolecte”². Dans son analyse de besoins en formation, Khadija CHLOUCHI examine la pratique de la langue juridique française chez des étudiants marocains en droit foncier. Le langage du droit foncier est complexe et extrêmement codifié. Comme il fonctionne par réseaux de termes, il pourrait être plus facilement compris grâce à de nouveaux outils pédagogiques qui intégreraient l’apprentissage de la morphosyntaxe et de la sémantique (approche Fos) (“Analyse des besoins: pour une approche technolectale en droit foncier”, pp. 237-255). Laila KHATEF pose un regard géosociolinguistique sur le technolecte (ordinaire et savant): existe-t-il un “territoire technolectal” (p. 260)? Non, car le technolecte est fondamentalement pluriel (dispersion sur plusieurs domaines de l’activité humaine, éparpillement des locuteurs). En outre, le fait que ses espaces de vie et de transmission se confondent en font un puissant outil didactique (“Didactisation du technolecte: territoire, lieu de vie et lieu de transmission”, pp. 257-266). Nouredine SAMLAK compare deux corpus sur le technolecte de la menuiserie à Marrakech. Le premier corpus est ‘informel’, il concerne les artisans, majoritairement non déclarés. Le deuxième est ‘formel’, son capital humain est diplômé et protégé par la loi du travail (entreprises privées). Les corpus sont enrichis d’une étude géographique, qui met en évidence les frontières urbanistiques et linguistiques entre l’informel et le formel (“Les frontières technolectales entre le formel et l’informel dans le domaine du bois à Marrakech”, pp. 267-291).

La cinquième partie, “Éducation” (pp. 293-349), aborde d’une part la place du français dans le milieu scolaire et universitaire tunisien (Raja BOUZIRI), et d’autre part les nouvelles politiques plurilinguistiques (Malika BAHMAD). La langue tunisienne a eu, et a, d’innombrables contacts avec d’autres langues (amazighe, turc, arabe standard, français, italien, espagnol, anglais), jugées positivement ou négativement. Raja BOUZIRI a interrogé des écoliers et des étudiants tunisiens sur leur représentation du français. L’apprentissage du français est généralement capitalisé: il aide la progression à l’école, mais

2 Leila MESSAOUDI, “Le technolecte et ses ressources linguistiques: l’exemple du code de la route au Maroc”, *Langage et société*, n. 99, 2002, p. 54.

à l'université, cette langue est socialement moins utile que l'anglais. Cependant l'identité linguistique, toujours fluctuante, est construite à la fois socialement et individuellement ("Espaces discursifs et représentations du français: le cas d'un public scolaire et universitaire tunisien", pp. 295-316). Malika BAHMAD explique comment la mondialisation conduit les politiques linguistiques à développer le plurilinguisme des apprenants. Il s'agit, en somme, de travailler sur "la capacité d'un individu à puiser dans un répertoire de savoir-faire et de connaissances dans plusieurs langues pour faire face aux situations de communications les plus variées" (p. 324). Pour s'inscrire dans cette démarche, le Maroc, dont le niveau linguistique est en baisse dans toutes les langues, devra établir un socle commun basé sur deux piliers, l'éveil aux langues (interaction et réflexion métalinguistique) et l'apprentissage précoce (dès 6-7 ans) ("Éveil aux langues et acquisition de la compétence plurilingue", pp. 317-349).

Enfin, la sixième et dernière partie, rédigée en arabe standard, se focalise sur la langue, la littérature et l'ancrage social (pp. 3-58, dans le sens de lecture sinistrophe). La littérature étant la mise à l'écrit d'une mémoire, on note la récurrence de ce thème dans les articles. D'abord, l'article d'Ahmed FERHANE (pp. 11-20) dévoile comment la langue quotidienne et commerciale de la Mecque s'est transformée en langue coranique, élément essentiel de la religion musulmane depuis le VII^e siècle avant notre ère. Puis, Mohammed DAHMANE (pp. 21-30) explore un langage poétique du dialecte hassani, le "gna", pratiqué dans toutes les franges de la population et marqué du rapport entre l'homme hassani et son territoire, le Sahara.

Langue et territoire: regards croisés se termine avec les textes de Abdel Aziz AMAR et de Hanane BENDAHMANE. AMAR (pp. 31-43) s'occupe de deux types de poésie traditionnelle, le genre urbain "Malhoun" et le genre rural "Ayta"; tandis que BENDAHMANE (pp. 44-56) ausculte les relations territoriales de la littérature arabe et marocaine, et de la littérature marocaine écrite et orale. Dans ces textes conclusifs, la nécessité de préserver une littérature orale marginalisée se fait sentir.

Anaë CROSTE-BAYLIES

Paola PUCCINI, *Autotraduction et reconfiguration identitaire*. Marco Micone, Madeleine Blais-Dablem, Patrice Desbiens, Bologna, Emil di Odoia, 2017, 160 pp.

Spécialiste de langue française et de francophonie, Paola PUCCINI s'intéresse depuis longtemps à l'autotraduction littéraire, domaine de recherche qu'elle approfondit dans le présent volume sous un angle théorique et à travers l'exploration de l'activité de quelques écrivains ayant choisi de s'engager dans cette pratique d'écriture.

Une "Introduction" (pp. 7-14) décrit l'étendue historique et géographique des études sur les autotraductions, scientifiques et littéraires. Ces formes de traductions s'avèrent pratiquées et étudiées dans tous les continents et attestées depuis le Moyen Âge. Elles sont un phénomène en pleine expansion à l'époque contemporaine, marquée par des processus historiques tels que la décolonisation ou les migrations, qui favorisent les dynamiques sociolinguistiques propices aux travaux d'autotraduction (bilinguisme, plurilinguisme, interculturelité). PUCCINI présente la littérature critique sur ce sujet et rappelle les nombreux questionnements que se posent les spécialistes, en faisant bien ressortir la dimension interdisciplinaire de ce sujet de recherche.

Le volume est ensuite organisé en deux parties, dont la première met en lumière comment l'étude de l'autotraduction se situe à la croisée de la linguistique et de l'anthropologie culturelle. Articulée en deux chapitres, cette première section propose tout d'abord une réflexion sur le "mouvement d'aller-retour activé par l'autotraduction" (p. 12) en reprenant la métaphore du Grand Tour proposée par Friedrich SCHLEGEL ("Le 'Grand Tour' de l'autotraduction", pp. 17-31). L'auteure explique comment l'expérience de l'autotraduction rapproche le sujet de son altérité intime: "Dans l'autotraduction, l'œuvre est prise dans [un] double mouvement d'aller-retour; la traduction de sa propre œuvre produit un texte qui est souvent une forme de réécriture de l'original. L'autotraduction [...] apparaît comme une nouvelle version qui illustre le mouvement de l'œuvre en l'actualisant et en la régénérant dans sa forme comme dans son contenu, en toute liberté et sans crainte d'autotrahison" (p. 26). Dans le deuxième chapitre ("La prise en compte du Sujet autotraducteur", pp. 33-47), PUCCINI se penche sur l'aspect temporel et montre que l'expérience de l'autotraduction comporte une dimension tant individuelle (par exemple la récupération de la langue maternelle) que collective (consolidation des rapports avec la communauté d'origine ou d'accueil) qui est orientée à la fois vers le passé – le travail d'écriture de l'autotraducteur, qui comporte un retour vers un original – et vers le futur – dans la mesure où l'autotraduction comporte toujours l'apparition d'éléments nouveaux.

La deuxième partie du volume réunit trois études d'auteurs canadiens francophones ayant pratiqué l'autotraduction et permet ainsi de constater, à travers l'analyse linguistique et anthropologique de leurs œuvres, que cette pratique d'écriture prend appui sur une quête iden-

titaire. La première étude porte sur le dramaturge québécois Marco MICONE (“Traduire l’original et réélaborer l’origine: Marco Micone”, pp. 51-89) et notamment sur sa première pièce, *Gens du silence* (1982), dont il a réalisé deux réductions en 1991 et 1996, avant de la traduire en italien (*Non era per noi*, 2004) et de retraduire en français cette transposition en italien (*Silences*, 2004). PUCCINI explique comment cette pratique autotraductive de MICONE comporte une réélaboration et une redécouverte de ses origines italiennes. Une analyse sémantique interlinguistique des modifications apportées au vocabulaire de l’habillement, chargé d’une valeur symbolique qui renvoie à l’identité italienne, permet au lecteur de mieux saisir ce processus: “S’autotraduire revient pour l’auteur à se mettre à l’écoute de l’altérité dont ses mots (du passé et du présent) sont porteurs. Sa pratique autotraductive, tout en étant une exploration des possibilités et des limites de son lexique français et italien, devient aussi un exercice anthropologique, l’expérience active d’un équilibre instable entre l’affirmation de sa propre identité et la recherche d’une altérité complémentaire” (pp. 87-88).

L’étude suivante (“L’autotraduction comme malheureuse nécessité: Madeleine Blais-Dahlem”, pp. 91-110) s’adresse à la dramaturge fransaskoise BLAIS-DAHLEM et notamment à *La Maculée/sTain*, pièce bilingue publiée en 2012 dans sa double version française – langue maternelle de l’auteure, minoritaire en Saskatchewan – et anglaise – langue officielle et majoritaire dans cette province. L’analyse des stratégies mises en place au cours de l’autotraduction vers l’anglais, qui comportent d’une part le maintien de traces de la langue française et d’autre part des suppressions d’éléments nécessaires à la compréhension et à la représentation de la pièce, révèlent un refus à l’assimilation et un sentiment de dépossession: “Si le trajet qui va de l’original vers l’autotraduction montre à quel point le passage à l’anglais est à considérer comme une malheureuse nécessité, la direction opposée veut susciter un sentiment de dépossession auprès du destinataire anglophone. Ce dernier doit passer par l’Autre (le texte en français et son voisin francophone symbolisé par le texte) pour avoir accès à la signification de la pièce. En croisant ces deux mouvements, la dramaturge finit par dessiner un espace de rencontre” (pp. 105-106).

La dernière étude, “L’autotraduction responsable: recevoir l’Autre en tant qu’un autre chez Patrice Desbiens” (pp. 111-137), concerne un écrivain franco-ontarien et plus particulièrement son récit *L’homme Invisible / The Invisible Man*. Paru pour la première fois en 1981, ce texte est écrit dans les deux langues, française et anglaise, qui se font face, le français occupant la page de gauche et l’anglais celle de droite, et qui donnent lieu à deux versions qui tendent parfois à s’éloigner considérablement, tout en tissant un réseau de motifs qui reviennent d’une version à l’autre. PUCCINI mène une analyse à deux niveaux, qui

montre comment cette autotraduction évoque, sur le plan collectif, le rapport entre langue dominante et langue dominée et, sur le plan individuel, “une vision de l’intérieur et de la profondeur qui est celle d’une intimité où le passage d’une langue à l’autre transforme le récit en récit de soi” (p. 121).

Dans ses “Conclusions” (pp. 131-137) Paola PUCCINI revient sur les étapes principales de cette réflexion sur l’autotraduction, à laquelle elle reconnaît la capacité de vivifier les littératures nationales en favorisant la rencontre avec l’Autre, et qu’elle invite à approfondir “en tant que figure de répétition [qui] répond à l’esthétique postmoderne de la performance” (p. 137).

Cristina BRANCAGLION

Yves FRENETTE, France MARTINEAU, en collaboration avec Virgil BENOIT, *Les voyages de Charles Morin, charpentier canadien-français*, texte établi par France MARTINEAU, Québec, Les Presses de l’Université Laval (“Les Voies du français”), 2018, 566 pp.

Charles MORIN (1849-1922) est l’un des très nombreux migrants canadiens-français qui, à partir du milieu du XIX^e siècle, laissent leurs paroisses natales pour coloniser l’arrière-pays ou pour s’aventurer plus loin dans le continent nord-américain à la recherche d’un travail et d’une possibilité d’élévation sociale. Parti de sa maison de famille à Deschambaut, sur la rive Nord du Saint-Laurent, à l’âge de dix-sept ans, Charles voyage pendant deux décennies à travers le Canada et les États-Unis, pour s’installer enfin dans la vallée de la rivière Rouge à Argyle (Minnesota) où il réalise ses aspirations en devenant un bâtisseur et un entrepreneur de succès. Il n’aurait été qu’un nom parmi tant d’autres s’il ne nous avait laissé deux témoignages exceptionnels de ses années de pérégrinations; il s’agit de deux manuscrits transmettant deux versions différentes de ses mémoires, qui, après un demi-siècle d’oubli, ont été découverts dans les années 1970 chez ses descendants. Ce volume nous offre la première édition intégrale de ces deux textes inédits qui, en plus d’un intérêt historique évident, revêtent une grande importance en tant que documents linguistiques.

L’introduction (pp. 1-44) reconstruit la généalogie des MORIN, famille de cultivateurs établie à Deschambaut depuis le milieu du XVIII^e siècle, analyse la mobilité géographique et sociale de Charles et de ses frères et sœurs et évoque les débuts et l’essor de la communauté franco-canadienne installée à Argyles dont Charles devient un citoyen en vue. Ses mémoires, qu’il rédige vraisemblablement après

la naissance de ses enfants, vers les années 1893-94, sont destinés à son cercle familial auquel il veut transmettre “le sens moral de ses aventures” (p. 22); en effet, les description des milieux où il a vécu, des personnes qu’il a rencontrées, des régions qu’il a traversées, sont accompagnées de réflexions sur les expériences et les événements qui l’ont aidé à sortir de la pauvreté et à devenir un homme d’affaires prospère, capable d’assurer une vie confortable à ses familiers.

Charles MORIN peut être situé dans la catégorie des ‘peu-lettrés’, à savoir “des gens ayant une maîtrise imparfaite du code écrit” (p. 27). Comme c’est le cas pour d’autres documents de ce genre, ses mémoires présentent une langue hybride, caractérisée par de nombreux traits de la langue parlée familière mélangés à des formes plus littéraires. “Il est très rare que des écrits personnels de ce type soient rédigés à plus d’une reprise” (p. 2), cependant, seules la qualité du papier et la mention de quelques dates permettent d’établir une chronologie relative, tandis que la comparaison des traits linguistiques des deux rédactions n’a pas relevé de différences significatives dans la maîtrise de la langue écrite. Dans les deux textes les archaïsmes et les anglicismes sont fréquents; la façon d’orthographier ces derniers présuppose une prononciation française (par ex. *basenisman*), sauf pour des mots largement répandus chez les canadiens-français (*tea*). Charles emploie aussi des termes d’une langue plus soutenue – même s’il n’adopte pas une orthographe standard (*apoplisee* pour *apoplexie*) – ou empruntés au français européen, comme *moucheron* au lieu de *maringouin*, faisant parfois alterner dans une même phrase *couverte* et *couverture*, *pomme de terre* et *patate*. Pour ce qui est de l’aspect grammatical, les traits du français canadien ou du français populaire sont fréquents: emploi de *aucun* dans un sens positif, indicatif au lieu du subjonctif dans des constructions qui l’exigent, emploi de l’auxiliaire *avoir* avec des verbes intransitifs où pronominaux. Des traits relevant d’une écriture soignée apparaissent pourtant tout au long des mémoires, tel le passé simple comme temps de la narration, la forme littéraire *je puis* (alternant avec *je peux*), l’emploi, presque systématique de la conjonction *car* (et parfois du gérondif pour introduire la cause), etc. La scolarisation de Charles, terminée à 11 ans, ne l’a pas amené à maîtriser la norme orthographique de son époque: on peut remarquer des interférences de l’oral (élision du [l] dans *cutivateur*, effacement du [r] dans *mouri* et dans *rie*, pour *rire*, etc.), l’absence des accords graphiques en nombre du nom et de l’adjectif, la confusion des désinences verbales. “Bien que Charles soit sensible à la forme littéraire que devraient prendre ses mémoires”, conclut l’introduction, “[il] n’a pas une familiarité assez grande avec le monde de l’écrit pour éliminer de son texte les traces du vernaculaire” (p. 30).

L’édition proprement dite (pp. 59-564), établie par France MARTINEAU, présente le texte des deux manuscrits en orthographe d’ori-

gine avec une transcription en orthographe modernisée en regard. La “Note sur l’établissement du texte” (pp. 44-57) illustre de façon très détaillée les critères suivis, notamment en ce qui concerne la version normalisée; dans celle-ci ont été heureusement conservés les traits associés à la grammaire et au lexique, pour ne pas dénaturer la langue de l’original. Afin de faciliter la lecture du texte, ont été mis en italiques certaines formes grammaticales qui s’écartent de la norme et des emprunts à l’anglais, mais la plupart de traits relevant de la langue populaire n’ont pas été soulignés. La justification du recours à l’italique, par ailleurs, donne lieu à une analyse ultérieure des particularités linguistiques du texte. Chacun des épisodes dans lesquels Charles MORIN même avait découpé ses mémoires sont présentés d’abord dans la version du manuscrit le plus ancien, suivi de celle de l’autre manuscrit; tous les chapitres sont accompagnés d’une introduction historique et de notes au texte. Un bref écrit mystique que Charles a ajouté à la fin de l’un des manuscrits de ses mémoires complète ce beau travail qui a le mérite de rendre accessible un texte intéressant sous plusieurs points de vue: historique, littéraire et linguistique.

Barbara FERRARI

Nathalie FREYNET et Richard CLÉMENT, “Lorsque les idéologies et les pratiques langagières ne concordent pas: le cas de l’accentisme au Canada français”, in Pierre ESCUDÉ (dir.), *Langues et discriminations, Les Cahiers de la LCD-Lutte Contre les Discriminations*, vol. 7, 2018, pp. 95-105

Publiée chez L’Harmattan depuis 2016, cette revue codirigée par Johanna DAGORN et Arnaud ALESSANDRIN se veut un moyen de diffusion des recherches sur les discriminations linguistiques ainsi qu’un outil de prévention et de lutte contre ce phénomène. Le présent numéro est introduit par Pierre ESCOUDÉ, qui réfléchit à la notion de *discrimination* dans sa double acception linguistique et sociolinguistique avant de retracer l’évolution vers une idéologie monolingue en France. Les effets de celle-ci sont ensuite étudiés dans plusieurs perspectives (analytique, juridique, historique) et dans des contextes variés (locuteurs roms, régionaux ou allophones) à travers les contributions réunies dans ce dossier. L’article de FREYNET et CLÉMENT porte

sur des locuteurs canadiens francophones en situation minoritaire qui ont vécu des expériences discriminatoires à cause des attitudes négatives concernant leurs pratiques langagières. Après avoir rappelé que la hiérarchisation des langues est déterminée par l'importance démographique, sociale et institutionnelle des communautés qui les parlent, et qu'au Canada le groupe francophone qui jouit d'attitudes plus favorables est celui du Québec, les auteurs présentent les résultats de leur enquête visant à analyser les expériences sociolinguistiques subjectives de locuteurs ayant subi une discrimination à cause de leur accent (*accentisme*, d'après le terme admis par l'Office québécois de la langue française en 2017). Leur recherche révèle que ces discriminations se produisent de façon régulière et dans divers milieux, des plus intimes aux plus formels. Les sujets se livrant à des actes de discrimination proviennent essentiellement du Québec ou de la France, c'est-à-dire de régions à haute vitalité ethnolinguistique. Quant aux conséquences de l'accentisme, les victimes des discriminations tendent souvent à perdre leur confiance langagière mais l'on relève aussi des preuves de résilience orientées vers une réaffirmation identitaire.

Cristina BRANCAGLION

Enrica GALAZZI, Laura SANTONE (dir.), *Hommage à Pierre Léon. Au prisme de la voix*, Toronto, Éditions du Gref, 2018, 294 pp.

Deux spécialistes italiennes de français langue étrangère, et notamment de phonétique et phonologie du français – Enrica GALAZZI et Laura SANTONE – ont rendu hommage à Pierre LÉON, éminent point de repère dans l'enseignement du français oral, à travers un colloque en son honneur qui a eu lieu à l'Université Roma Tre les 13 et 14 mai 2016. Les actes, parus d'abord en ligne dans le numéro 15/2018 de la revue *Repères-Dorif* (<http://dorif.it/ezine>), ont été en outre réunis dans ce volume, qui reprend la structure tripartite de la première version. L'ouvrage offre un portrait complet de ce phonéticien originaire de la Touraine qui s'est engagé dans une brillante carrière académique à l'Université de Toronto, et qui a été aussi didacticien, écrivain et poète.

La première partie, "(En)jeux d'écriture" – introduite par une contribution d'Henri MITTERAND ("Pierre Léon: la parole en jeu(x)", pp. 15-29) qui présente l'œuvre linguistique, et surtout littéraire, de Pierre LÉON – explore sa production non scientifique: d'une part la création romanesque (Marco MODENESI, "Pierre Léon à l'épreuve

du roman”, pp. 31-45) et d’autre part son activité de linguiste-poète (Laura SANTONE, “Vivre, écrire, aimer la langue. À l’écoute de Pierre Léon”, pp. 47-70).

La deuxième partie, “Phonostylistique: études et applications”, réunit des études ciblées sur les disciplines de spécialisation de Pierre LÉON: Federico ALBANO LEONI réfléchit à la dichotomie entre linguistique et paralinguistique (“Elogio della paralinguistica”, pp. 73-90); Parth BHATT s’intéresse aux réalisations mélodiques de patients dysprosodiques et aprosodiques (“Phonostylistique et désordres de la prosodie”, pp. 91-110); Éric BORDAS invite à redécouvrir la phonostylistique de Pierre LÉON et les théories du style vocal d’Ivan FÓNAGY pour développer les recherches sur les styles collectifs (“Les voix et leurs styles, entre ontotypes et sociotypes: phonétiques et prosodies d’une historicité”, pp. 111-121); Laurent FAURÉ examine l’expressivité phonostylistique de la voix radiophonique (“Des paroles gelées au parler frais: polyvalences phénoménologiques de la vive voix radiophonique à l’ère numérique”, pp. 137-166); Philippe MARTIN attire l’attention sur le rôle central de l’intonation au sein du système linguistique (“L’intonation: du cœur du débat sur la phonostylistique au cœur du débat sur la linguistique”, pp. 167-176); Enrica GALAZZI et Élisabeth GUIMBRETIERE mettent en valeur l’apport de Pierre LÉON dans l’enseignement du français et dans la recherche en didactique de l’oral (“De bouche à oreille. Pierre Léon [1926- 2013] et l’enseignement/apprentissage de la parole en L2”, pp. 193-211).

Dans cette deuxième section, deux anciens élèves de Pierre LÉON se penchent plus particulièrement sur des phénomènes de variation linguistique. Jeff TENNANT (“Pierre Léon et la variation”, pp. 177-191) montre l’importance de la conception labovienne de la variation dans l’épistémologie linguistique de Pierre LÉON et rappelle qu’une partie de ses recherches concernaient aussi la variation régionale et sociale. TENNANT retrace surtout ses analyses phonostylistiques de certaines voix publiques de la politique, du cinéma et de la télévision et y voit des travaux précurseurs de la “troisième vague” (p. 186) de la sociolinguistique labovienne, celle qui met l’accent sur la dimension stylistique. Wladyslaw CICHOCKI propose une analyse du “Profil temporel du groupe rythmique en français acadien” (pp. 123-136) pour laquelle il se sert de deux outils d’analyse du rythme: celui traditionnel, utilisé par la génération de Pierre LÉON, basé sur le nombre de syllabes par groupe rythmique (GR), et les métriques rythmiques, utilisées depuis 2000, qui mesurent la durée des intervalles vocaliques et consonantiques. Pour cette analyse il prend en considération les deux styles de parole exploités dans le corpus PFC (“Phonologie du français contemporain”, www.projet-pfc.net), lecture et parole spontanée, et notamment les données recueillies dans la région de la Tracadie. La recherche montre qu’il y a une diversité rythmique entre les deux styles et que la parole spon-

tanée se caractérise par des GRs plus courts. L'analyse traditionnelle a permis de comprendre que les différences observées relèvent d'un facteur stylistique, à savoir le plus grand nombre de GRs à une syllabe, dû à l'emploi fréquent de marqueurs de cohésions tels que *pis, oui, ben, mais, c'est, (ça) fait*. Cela confirme l'utilité de la mesure rythmique traditionnelle et invite à l'utiliser comme outil complémentaire dans les recherches contemporaines.

La dernière partie du volume – “La voix chantée et l'écoute” - réunit des études concernant l'utilisation théâtrale de la voix (Roberto DOATI, “La messa in scena della parola: ‘Thema (Omaggio a Joyce)’ di Luciano Berio”, pp. 215-237), sur les qualités de la voix qui chante (Giovanni GIURIATI, “La voce cantata in una prospettiva interculturale”, pp. 239-248; Ilaria MELONI, “La voce cantata in una prospettiva interculturale: uno sguardo a Giava”, pp. 249-264) et sur l'écoute de la voix dans la pratique psychanalytique (Fabio GALIMBERTI, “Stile d'ascolto”, pp. 265-273). Une lettre d'Alain BAUDOT à Pierre LÉON (pp. 277-283), rédigée à l'occasion du colloque de Rome, rappelle l'engagement du linguiste dans la cause franco-ontarienne et offre un dernier aperçu de ses intérêts artistiques, enrichi de plusieurs photos.

Cristina BRANCAGLION

Marcienne MARTIN, *Toponymie et ressources géologiques en Amérique du Nord (Québec)*, Paris, L'Harmattan, 2018, 312 pp.

Dans cet ouvrage, Marcienne MARTIN, spécialiste en sciences du langage et professeure associée à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), a voulu comprendre s'il existait un lien direct entre l'histoire d'une nation autochtone et les différents éléments linguistiques relatifs à la construction de sa langue. En effet, pendant la consultation, aux Archives nationales de Paris, d'articles sur la toponymie, elle a relevé beaucoup de toponymes relatifs aux groupes amérindiens des Cris, qui étaient transcrits en langue inuite et traduits en français. Elle a remarqué que ces toponymes étaient également mis en relation avec des éléments géologiques, comme par exemple les roches du Nord-du-Québec. Cela montre, selon l'auteure, le rôle que la langue joue dans la vie de l'homme, en lui permettant de se repérer, de se comprendre, notamment à travers les toponymes, étant donné que “le toponyme est [...] un nom propre attribué à une entité géographique” (p. 15). Ces noms peuvent concerner une quantité d'objets différents, aussi existe-t-il plusieurs types de toponymes:

“asteronyme, hydronyme, odonyme, oronyme, regionyme, toponyme commémoratif, toponyme dédicatoire, toponyme descriptif” (p. 15). La recherche de MARTIN porte en particulier sur le dernier type de noms, le toponyme descriptif, dont elle propose cette définition: “nom de lieu dont l’élément spécifique révèle une caractéristique physique d’une entité géographique, en se référant à sa forme, à sa couleur ou à ses dimensions. Il peut s’agir aussi des noms qui évoquent d’autres caractéristiques du milieu telles la flore, la faune ou la géologie, objet de la présente étude” (p. 16). Il s’agit donc d’un nom attribué à un élément géologique en s’appuyant sur un élément naturel qui symboliserait cet élément géologique: le Lac Violon (à Sainte-Anne-des-Lacs au Québec), par exemple, est appelé ainsi parce que sa forme est similaire à celle d’un violon. Ou bien, encore, la municipalité de Venise-en-Québec est ainsi appelée par référence à l’abondance des crues printanières qui rappelle la ville de Venise.

Marcienne MARTIN décrit dans une “Préface” (pp. 13-21) et un “Avant-propos” (pp. 23-28), les origines de son projet, ainsi que le cadre théorique, méthodologique et terminologique de sa recherche, en mettant en évidence les liens entre les ressources géologiques et l’origine des toponymes.

L’ouvrage est ensuite constitué de quatre chapitres. Dans les trois premiers, MARTIN présente les toponymes qui renvoient à des particularités visuelles: le chapitre 1 est une “Étude de la toponymie et des ressources géologiques avec les unités lexicales: sable, rocher, montagne, strate, rouge, jaune et aux termes associés” (pp. 29-125); le chapitre 2 une “Étude de la toponymie et des ressources géologiques avec les unités lexicales: blanc, argile, sable, brillant, noir, pierre à fabriquer les pipes” (pp. 129-190); le chapitre 3 (pp. 193-261) reprend les toponymes étudiés au chapitre 2 pour les mettre en relation avec les feuillets SNRC (Système National de Référence Cartographique du Canada). Dans chaque chapitre les données sont organisées en plusieurs dossiers qui associent les toponymes descriptifs aux éléments géologiques. Dans les chapitres 2 et 3 les toponymes associés à chacune des unités lexicales prises en considération sont répertoriés en fonction du nombre d’occurrences, et pour chaque occurrence est fourni un tableau des toponymes descriptifs incluant: l’unité lexicale, les toponymes associés, la signification française, le feuillet de référence (nécessaire pour s’orienter sur les cartes topographiques), la latitude et la longitude. Ce tableau est également accompagné de définitions de l’unité lexicale – définitions extraites soit d’auteurs ayant étudié ces cas linguistiques, soit du *Trésor de la Langue Française informatisée* – et de deux cartes topographiques, dont l’une précise le secteur et l’autre les coordonnées géographiques. Par exemple, pour l’unité lexicale “blanc/laiteux”, MARTIN recense sept toponymes dont le premier est *LacAwapakamich*, qui signifie *lac à l’eau blanche*: les

coordonnées concernant le feuillet (33G/14), la latitude (53°46') et la longitude (75°16') permettent de le situer sur les cartes des pays fournies dans les pages suivantes.

Dans le chapitre 4 (“Toponymes descriptifs se référant à la carte géologique du Québec” (pp. 265-294), Marcienne MARTIN associe les 73 toponymes descriptifs qui se réfèrent aux unités lithologiques découvertes lors de ses recherches, aux cartes géologiques du Québec, afin de montrer le lien existant entre les toponymes et les spécificités géologiques repérées, comme c’est le cas, par exemple, de “eau morte” qui comprend un seul toponyme: *Lac Natastin* ou *lac aux eaux mortes*. Son nom est dû à la composition de ses eaux qui ne permettent pas à des êtres vivants d’y vivre.

L’ouvrage est complété par une “Annexe” (pp. 297-301) qui dresse une liste de toutes les unités lithologiques, un “Glossaire” (pp. 303-304) qui explicite les définitions des termes utilisés dans l’ouvrage, une “Bibliographie” (pp. 305-308) et une “Liste des illustrations” (pp. 309-312) permettant de retrouver les nombreux tableaux et cartes proposés dans le volume.

Maëva AUCHER

Pierre-Yves MOCQUAIS (dir.), *Langages et écritures de l’exil. L’Ouest canadien, terre d’asile, terre d’exil*, Québec, Les Presses de l’Université Laval (“Perspectives de l’Ouest”), 2018, 292 pp.

Dans la préface de son remarquable essai sur *Les littératures de l’exiguïté*, François PARÉ écrivait en 1992 qu’il “existe au Canada, depuis une trentaine d’années seulement, des littératures minoritaires embryonnaires de langue française, très conscientes de leur origine et de leur originalité, très vivantes, très vitales, malgré l’enlèvement inéluctable des communautés culturelles et ethniques dont elles émanent”³. Les études réunies par Pierre-Yves MOCQUAIS dans ce volume, issues des communications présentées au colloque international éponyme tenu à l’Université de Calgary à l’automne 2014, témoignent de cette vitalité de la littérature de l’Ouest canadien, de la volonté d’exister, de durer. Les articles sont regroupés en trois sections: “L’Ouest canadien: terre d’asile, terre d’exil” (pp. 35-112); “Situations linguistiques

3 François PARÉ, *Les littératures de l’exiguïté*, Ottawa, Le Nordir, 2001 [1992], p. 19.

et rapport à la langue: dire, écrire et montrer dans sa langue ou dans la langue de l'autre" (pp. 113-204) et "Migration, mémoire, identité, exil et leurs représentations" (pp. 205-292).

Dans l'"Introduction" (pp. 3-31), Pierre-Yves MOCQUAIS ne se limite pas à présenter les contributions du recueil, il propose une réflexion approfondie développant plusieurs aspects du concept de l'exil: les "représentations de l'exil" (p. 3), les différentes facettes de l'exil (p. 4), les écritures exiliques, le "risque de la banalisation de la souffrance" (p. 6), le besoin de raconter de tout individu exilé (p. 12).

L'article d'Antoine ECHE et Glen CAMPBELL, qui ouvre la première section du volume, analyse l'œuvre d'André BOREL, 'l'écrivain *cow-boy*' de la littérature francophone de l'Ouest canadien: "André Borel entre voyage et roman, ou la double scénographie de l'Ouest canadien" (pp. 35-49). Dans les récits autobiographiques analysés, *Croquis du Far-West canadien* de 1928 et *Le Robinson de la Red Deer* de 1930, cet émigrant suisse arrivé au Canada à la fin du XIX^e siècle met en scène des "narrateurs-pionniers" (p. 42) qui souhaitent améliorer leurs conditions de vie dans l'Ouest canadien. Ce territoire est idéalisé et l'auteur réinvestit un imaginaire typique du roman d'aventures: un lexique exotique (p. 44); des portraits hyperboliques du "*cow-boy*" et du '*homesteader*' (p. 45); des descriptions de la faune canadienne (l'original, le castor, le bison, etc.). Ces descriptions sont le plus souvent le résultat d'une observation directe, mais elles peuvent également être nourries par la lecture d'ouvrages savants (p. 46). Dans la deuxième contribution, François-Xavier EYGUN se propose de voir quelles sont les ressemblances et les différences qui existent dans les textes aux titres presque identiques de Maurice CONSTANTIN-WEYER et de sa sœur Marguerite CONSTANTIN-FORTIER, afin de démasquer les mécanismes fictionnels à l'œuvre dans deux romans d'aventures qui évoquent des souvenirs autobiographiques liés à une longue période vécue dans l'Ouest et le Nord canadien au tout début du XX^e siècle: "*Un homme se penche sur son passé* et *Une femme se penche sur son passé*: illustration du principe de Don Quichotte" (pp. 51-60). Selon EYGUN, les deux écrivains ressemblent aux personnages de Cervantès là où "l'un transforme la réalité par sa fiction, et l'autre raconte la réalité, ne laissant que peu de place à la fiction" (p. 56). L'analyse montre que Maurice CONSTANTIN-WEYER propose un texte de fiction qui s'appuie sur les épisodes les plus importants de sa vie dans l'Ouest et le Nord canadien, tandis que sa sœur Marguerite raconte dans son roman, sans s'éloigner trop de la réalité, les souvenirs d'une jeune Française qui décide de s'installer au Canada. En abordant un corpus choisi d'ouvrages qui mettent en scène des francophones abandonnant leur terre d'origine pour se transformer en pionniers dans l'Ouest canadien (PRIMEAU, *Dans le muskeg* 1960; MOSER, *Counterpoint* 1987; HUSTON, *Cantique des plaines* 1993), Pamela SING montre dans le premier temps de son étude que c'est la "ren-

contre d'un Métis ou d'une Métisse" (p. 63) qui détermine le choix des protagonistes exilés blancs de s'installer dans les territoires de l'Ouest canadien, notamment en Alberta: "Pionnier/Pionnière cherche Sauvage/Sauvage pour rencontre amoureuse dans l'Ouest: quelques exils, asiles et suites" (pp. 61-81). Dans la suite de sa réflexion, Pamela SING interroge trois autres textes publiés après le tournant du XXI^e siècle pour voir s'il y a un changement de paradigme. Dans *Un jardin dans les Rocheuses* (2013) de Bernard GHEUR, c'est la fascination du passé autochtone qui attire le protagoniste européen en Alberta. Tandis que dans *Talon* (2002) de Paulette DUBÉ et dans *À l'ouest* (2012) de Pascale BOURASSA, les personnages autochtones revêtent aux yeux des pionniers québécois qui s'installent dans l'Ouest canadien un rôle plutôt secondaire. Avec une approche de sociologue, Estelle DANSEREAU retrace la courte existence de la seule revue culturelle albertaine, publiée de 1982 à 1986, et s'interroge sur les causes qui ont conduit à sa disparition: "La Revue littéraire de l'Alberta: pour une institution littéraire albertaine" (pp. 83-98). Née avec l'objectif d'affirmer la présence francophone dans un territoire majoritairement anglophone, la *Revue littéraire de l'Alberta* a connu une existence éphémère pour trois raisons principales: tout d'abord en raison du "caractère instable de la population albertaine francophone des années 80" (p. 92); ensuite par la faute du nombre très limité "d'adhérents fidèles" (p. 92); enfin du fait de la "nature-même d'une revue littéraire" qui doit évoluer dans un "milieu exigü" ayant déjà beaucoup de mal à "faire naître" une littérature (p. 94). Dans la dernière contribution de la première section, Nicole CÔTÉ se penche sur le roman lauréat du prix des lecteurs de Radio-Canada en 2014 de l'écrivaine franco-manitobaine Simone CHAPUT: "Génération/masculin/féminin: exil et appartenance au territoire dans *Un vent prodigue*" (pp. 99-112). Les personnages de ce roman réagissent et s'adaptent de manière différente, selon l'âge et le sexe, aux changements causés par un "vent prodigue" qui dilapide "les ressources naturelles de la terre" (p. 101) aussi bien de l'Ouest canadien que de la planète entière. L'Ouest canadien ne représente plus alors un territoire paisible où il est possible de trouver asile, mais il ressemble au reste de la planète en déperdition.

L'article de Louise FORSYTH ouvre la deuxième section du volume consacrée aux interactions langues/littératures et porte sur le théâtre fransaskois: "Parcours de l'exil dans la dramaturgie fransaskoise récente" (pp. 115-132). Tout au long de sa réflexion, l'auteure analyse le thème de l'exil dans cinq pièces de théâtre, mises en scène entre 2007 et 2014, des dramaturges David BAUDEMONT (*Deux frères*); Gilles POULIN-DENIS (*Rearview*); Raul GRANGER (*Bonneau et la Bellebumeur [ou On va libérer Riel]*); Madeleine BLAIS-DAHLEM (*La maculée*) et Ian NELSON (*La chambre blanche*). Dans chacune des pièces étudiées, les personnages rappellent de manière différente "le dépaysement, l'aliénation, la violence, les problèmes banals, mais sévères d'ordre

quotidien, les troubles mentaux, les haines ethniques, les oppressions politiques, le racisme, le sexisme et leurs nombreuses retombées qui ne sont que trop exemplaires au XXI^e siècle de la condition de millions de personnes sur tous les continents de la planète” (p. 131). Louise LADOUCEUR s’intéresse elle aussi au théâtre de l’Ouest canadien en explorant l’univers de l’écrivain bilingue Marc PRESCOTT: “Liberté et exil chez Marc Prescott: excéder (et être excédé par) les limites de la loyauté linguistique” (pp. 133-148). Désigné comme le “*bad boy* du théâtre franco-manitobain” (p. 141), ce dramaturge qui revendique une “identité bilingue” (p. 137) exploite au maximum les ressources que les deux langues officielles du Canada lui proposent et pousse jusqu’à l’excès les limites de la ‘loyauté linguistique’. Il invite son public et ses lecteurs à “explorer un imaginaire décloisonné et propose des nouveautés esthétiques se déployant au-delà des frontières que dessine chaque langue” (p. 146). Marie VAUTIER se propose quant à elle d’analyser ce qui se présente comme un journal autobiographique de l’auteure québécoise Kathleen SAINT-ONGE, un texte hybride qui raconte son “exil voulu” (p. 149) dans le Canada anglais et dans la langue anglaise: “L’exil dans la langue et le pays. Une analyse de *Bilingual Being: My life as a Hyphen* de Kathleen Saint-Onge” (pp. 149-163). Il s’agit en effet d’un double exil linguistique vécu par l’écrivaine, puisque le premier exil dans la langue anglaise se produit avant de déménager en Colombie-Britannique, alors qu’enfant elle fréquente une école élémentaire anglophone à Sainte-Foy, au Québec, tandis que l’exil dans le pays se produit lorsqu’elle décide, à cause des conflits linguistiques des années soixante-dix, de quitter le Québec pour l’Ouest canadien. Marie VAUTIER suggère, dans la conclusion de son article, que ce texte de Kathleen SAINT-ONGE “appartient à une nouvelle catégorie d’écriture autobiographique bilingue” (p. 161) et qu’il ouvre la voie à d’autres auteurs bilingues québécois et canadiens. Carol LÉONARD tente de dessiner un atlas des toponymes français dans les provinces de l’Ouest canadien à partir du XVII^e siècle jusqu’à 1930, date qui coïncide avec la fin de la période de la colonisation: “De l’asile vers l’exil: témoignage d’une toponymie balafnée” (pp. 165-188). L’auteure souligne tout au long de son étude que plusieurs toponymes attribués sous le Régime français n’ont pas survécu jusqu’à nos jours, car les voyageurs qui sont arrivés après les ont changés pour des raisons commerciales. Les nombreux toponymes français qui vont apparaître seront par la suite attribués par les Métis et traduisent en même temps leur sédentarisation. À l’époque de la colonisation, les toponymes français laisseront la place à des toponymes aux sonorités anglo-saxonnes auxquels s’ajoutent “des noms aux accents allemands, scandinaves, ukrainiens et français” (pp. 174-175). Le contact linguistique qui s’ensuit produira des “altérations accidentelles ou intentionnelles” donnant lieu à des “graphies inattendues, aliénantes, vexatoires” qui déshumanisent le toponyme en provoquant

une rupture de sens et de signification avec le lien d'origine (p. 180). Dans le dernier article de la deuxième section, Robert A. PAPAN présente le "Fonds Henri-Létourneau" et étudie le parler métis de 23 locuteurs, âgés de plus de soixante ans, qui proviennent du Manitoba, de la Saskatchewan et du Dakota du Nord: "Le Fonds Henri-Létourneau: aspects linguistiques" (pp. 189-204). Après avoir présenté de manière générale le "Fonds", l'auteur cherche à comprendre à travers l'analyse de la langue des interviewés s'il s'agit bien d'un parler propre aux Métis de l'Ouest canadien. Les caractéristiques "phonophonétiques" (p. 198), morphosyntaxiques (p. 199-200), le lexique (p.200) et les "lexies spécifiques au français mitchif" (p. 201) confirment que les personnes interviewées parlent une variété de langue, "le français mitchif", qui fait partie des variétés de français laurentien, mais il s'agit toutefois d'une "variété dissidente" à cause de "plusieurs traits qui lui sont uniques", par exemple "ils *ontvaient* et ils *fontsaient*" pour "ils avaient et ils faisaient" (p. 202).

La contribution de Simon HAREL ouvre la troisième et dernière section du volume: "Polysexualité et mobilité. *Journal d'un hobo* de Jean-Jules Richard" (pp. 207-230). Le "hobo", personnage mythique aux États-Unis et au Canada, voyage clandestinement sur les trains de marchandises à la recherche d'aventures et de nourriture. Sous la plume de Jean-Jules RICHARD, il voyage de "l'est à l'ouest du Canada, de l'Acadie à Vancouver" (p. 216). Le narrateur-protagoniste de ce *Journal* s'exile de son lieu natal en quittant une ville qui le stigmatise et qui l'empêche de vivre sa vie à cause de sa particularité sexuelle: il est doté de deux sexes, il est "homme et femme dans le même corps" (p. 226). Il voyage à la recherche de soi-même pour combattre une identité conflictuelle, une "déviance sexuelle" considérée à l'époque de l'écriture du texte comme une "pathologie" (p. 221). Aliz MORGAN-ALFÖLDI s'intéresse à "l'espace de l'exil" (p. 245) en se penchant sur la pièce la plus connue de l'écrivain italo-montréalais Marco MICONE: "Une géocritique de l'espace de l'exil de *Gens du silence* de Marco Micone" (pp. 243-257). En convoquant les travaux sur la géocritique de Bertrand WESTPHAL, l'auteure analyse l'espace qui est représenté dans la pièce selon le point de vue des personnages. Les nations, les villes, les villages et les quartiers décrits dans la pièce analysée évoquent différemment "la volonté de s'enfuir, la volonté de quitter le territoire du présent" (p. 253). Danielle SCHAUB analyse le jeu de déconstruction linguistique et psychanalytique de la métaphore *perdre le nord* que Nancy HUSTON opère dans son texte consacré à la quête des origines, d'une identité: "La déconstruction voilant un traumatisme dans *Nord perdu* de Nancy Huston" (pp. 259-277). SCHAUB fait ressortir une série de traumatismes, et les effets de ces traumatismes, vécus par la narratrice qui quitte son pays natal pour évoluer ailleurs. Exil géographique, scission du moi, dualité linguistique, identité

flottante et décentrée, sensibilités multiples et différentes envers les langues parlées, voilà bien l'univers obsessionnel que Nancy HUSTON met en scène dans sa tentative de ne pas perdre le contrôle, de ne pas perdre le nord. Le texte d'Eileen LOHKA, qui clôt le volume, fait état d'une correspondance de l'auteure, qui est Mauricienne et qui a vécu en France, dans l'Est et dans l'Ouest du Canada, avec une amie elle aussi immigrante, sur les thèmes de l'exil, de la mémoire, des langues maternelle et d'adoption et des 'multiples facettes' de l'Ouest du Canada ("Mémoire et texte: écrire pour dire, pour cacher ou pour comprendre?" pp. 279-292). Eileen LOHKA termine sa réflexion en précisant que seulement "en écrivant l'ici et l'ailleurs, en y réfléchissant, l'on arrive à donner un certain sens aux aléas de nos errances et de nos identités multiples et à jamais changeantes" (p. 291).

Bien que l'étude de Michael DODZI KUDI ("L'exil: fuite ou retour à l'origine?", pp. 231-242) aborde le thème de l'exil, nous n'avons pas retenu sa contribution dans cette note de lecture parce que l'auteur analyse une œuvre de l'écrivain nigérien Chinua ACHEBE dans laquelle l'Ouest canadien n'est jamais évoqué.

Gerardo ACERENZA

Nadine VINCENT et Sophie PIRON (dir.), *La linguistique et le dictionnaire au service de l'enseignement du français au Québec. Mélanges offerts à Hélène Cajolet-Laganière*, Montréal, Nota Bene, 2018, 444 pp.

Ce volume, destiné aux spécialistes de l'enseignement du français au Québec mais aussi au grand public qui s'intéresse à la langue française, attire l'attention sur la nécessité de renforcer le dialogue entre la linguistique, la lexicographie et les enseignants. C'est d'ailleurs une des préoccupations majeures de la linguiste québécoise Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE, à qui sont dédiés les articles ici réunis. Infatigable "bâtitteuse de ponts, médiatrice, vulgarisatrice" (p. 8), CAJOLET-LAGANIÈRE a toujours considéré "que permettre aux gens de savoir s'exprimer, d'avoir les outils pour le faire, à l'oral et à l'écrit, c'était leur donner du pouvoir" (p. 7), raison pour laquelle son dessin principal a toujours été celui de créer des ressources linguistiques efficaces et de favoriser leur circulation.

Les coordinatrices de ce recueil ont voulu poursuivre dans cette direction et ont invité les auteurs à orienter leurs contributions sous un angle pratique ou à cibler des questions concrètes. Les études reçues

ont été organisées en quatre sections, introduites par une “Présentation” de Nadine VINCENT (pp. 5-11) qui décrit le contexte, les objectifs et la structure de cette publication. Suit une “Préface” de Jean-Claude CORBEIL (pp. 13-21), dont le titre, “Instrumentaliser”, veut expliciter “l’intention [...] de mettre à la disposition de nos concitoyennes et de nos concitoyens, individus et personnes morales, des ouvrages de référence conçus avec toute la rigueur scientifique dont nous étions capables en notre qualité de linguistes” (p. 13). En s’adressant directement à sa collègue, CORBEIL retrace ainsi sa vie professionnelle et met en valeur les apports les plus importants d’Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE à l’évolution du français au Québec, comme le grand succès du manuel *Le français au bureau* et le dictionnaire *Usito*.

La première partie des *Mélanges* porte sur “La situation particulière du français au Québec et ses répercussions sur la sécurité linguistique des locuteurs”. Elle se compose de deux articles. Dans le premier, Wim REMYSEN se penche sur “L’insécurité linguistique à l’école” (pp. 25-59), c’est-à-dire sur ce sens de “malaise” (p. 27) qu’éprouvent certains francophones qui pensent mal maîtriser leur langue: après avoir défini et expliqué cette notion, REMYSEN retrace son évolution dans les études de sociolinguistique française et lance enfin une série de propositions pour essayer de diminuer l’insécurité linguistique à travers le système éducatif. La notion d’insécurité linguistique revient aussi dans l’autre article de cette section: “Porter nos mots plus haut, plus loin pour la liberté d’être! Vulgarisation et sécurité linguistique, deux éléments indissociables” (pp. 61-78). Monique BISSON y décrit les retombées positives des lois linguistiques adoptées au Québec depuis 1910, des recherches et des outils qui ont permis la francisation des entreprises, à partir du manuel *Le français au bureau* d’Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE, avec lequel “débuta une véritable démarche d’implantation terminologique” (p. 66), jusqu’à l’élaboration d’un dictionnaire du français ‘vu du Québec’ (*Usito*), présenté comme “l’avènement de l’affirmation linguistique [des] Québécoises et Québécois” (p. 69).

La deuxième partie du volume concerne “Les apprentissage de base: l’oral et l’écrit” et inclut deux contributions qui lancent des idées utiles pour dynamiser l’enseignement du français au Québec. Caroline ÉMOND propose une étude intitulée “Français québécois parlé: pour un enseignement basé sur une approche linguistique de la situation de communication” (pp. 81-107) dans laquelle elle invite à dépasser la distinction traditionnelle entre oral et écrit, porteuse d’une dévalorisation du premier et d’une survalorisation du second, pour s’ouvrir à une approche capable de mettre en valeur la richesse de l’oralité, dans la mesure où celle-ci permet “d’englober tous les éléments qui façonnent la langue qu’on utilise dans nos multiples interactions sociales” (p. 103). Jacqueline CHARBONNEAU, France LE PETITCORPS et Lise OUELLET, ayant participé à un projet ministériel sur l’orthographe, expliquent comment “Apprendre, enseigner

et évaluer l'orthographe lexicale" (pp. 109-155). Après avoir précisé les raisons qui peuvent motiver l'apprentissage de cette composante de la langue, elles détaillent les différentes connaissances – générales et spécifiques – nécessaires pour maîtriser l'orthographe française, présentent des exemples d'activités d'apprentissage issues des outils mis à disposition sur le site du Ministère de l'Éducation et invitent à réfléchir sur l'évaluation des savoirs et savoir-faire orthographiques.

La troisième partie comporte quatre articles concernant "Le dictionnaire, allié naturel pour l'enseignement du français". Nadine VINCENT ouvre cette section en proposant une "Visite guidée de cinq dictionnaires du français utilisés au Québec" (pp. 159-208) avec l'objectif de montrer que "chacun de ces ouvrages porte un regard particulier sur la langue, en fonction de sa politique éditoriale, de son public cible ou de ses paramètres spécifiques" (p. 160). Elle s'intéresse notamment aux variantes graphiques, à la féminisation des titres, à la dimension culturelle des exemples, au traitement des anglicismes. Ses analyses s'appuient sur un corpus incluant le *Petit Larousse*, le *Petit Robert*, le dictionnaire du correcteur *Antidote*, le *Multidictionnaire de la langue française* et *Usito*. Les unités lexicales choisies permettent de comparer le français de France et celui du Québec, les deux variétés les mieux décrites à travers des dictionnaires généraux. Dans la contribution suivante, Chantal CONTANT, spécialiste de la nouvelle orthographe, décrit l'intégration des rectifications orthographiques dans les principaux dictionnaires généraux (*Usito*, le *Dictionnaire Hachette* – précurseur dans leur intégration, ayant présenté l'ensemble des nouvelles graphies dès 2002 –, le *Petit Larousse*, le *Petit Robert*, le correcteur *Antidote*, le *Multidictionnaire de la langue française*) et dans quelques dictionnaires scolaires publiés en France et au Québec. Elle fournit des listes commentées des lacunes et incohérences relevées ("Les dictionnaires et la place de l'orthographe moderne recommandée", pp. 209-236). Sophie PIRON se penche sur un aspect moins connu du travail lexicographique: "La grammaire dans les dictionnaires ou les dessous secrets de la lexicographie" (pp. 237-312). En étudiant en particulier le classement des mots, la définition de la transitivité verbale, les pronoms *en* et *y*, le participe passé utilisé seul, le conditionnel, PIRON met en lumière des domaines d'évolution dans la description grammaticale et décrit leur traitement dans un corpus qui inclut le *Trésor de la langue française informatisé*, le *Grand Robert électronique*, le *Dictionnaire de l'Académie française*, *Le Lexis*, le *Petit Robert*, le *Petit Larousse* et *Usito*. Ce dernier est au centre la contribution de Caroline DUBOIS: "Comprendre la perception de la variation pour mieux intervenir dans une classe de révision de textes. Une incursion dans le dictionnaire *Usito*" (pp. 313-345). Son article présente un exemple d'intégration pédagogique de la notion de *variation*, développé sur un forum de discussion et articulé

autour d'une question qui invitait les étudiants à s'interroger sur les marques utilisées dans le dictionnaire.

La quatrième partie, "Le vivre ensemble et la politique linguistique au Québec", réunit deux articles. Le premier est une réflexion sur les enjeux identitaires, culturels et sociaux liés à l'éducation aux langues et sur la nécessité d'une nouvelle démarche pédagogique (Denise LUS-SIER, "Développement des compétences de communication culturelles, interculturelles et transculturelles dans la formation des enseignants en éducation aux langues", pp. 349-374), tandis que le deuxième propose un survol de "La politique linguistique du Québec" (Normand MAILLET, pp. 375-393) qui permet de se renseigner sur les principaux axes d'intervention, ainsi que sur les outils et dispositifs mis en place pour améliorer la situation du français dans cette province canadienne.

Le volume se termine par un "Épilogue" dans lequel Normand MAILLET propose un "Survol d'une carrière exceptionnelle" (pp. 399-405) qui met en lumière l'apport d'Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE à l'enrichissement et à la diffusion du français au Québec, tout en soulignant le caractère novateur de ses réalisations, le rayonnement de ses activités et la continuité de son engagement, assurée par ses productions et par ses partenariats avec des centres universitaires. Nadine VINCENT conclut le volume par un entretien avec Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE qui retrace l'histoire de la lexicographie générale au Québec: "De Franqus à *Usito*: naissance et vie d'un dictionnaire. Entretien avec Hélène Cajolet-Laganière" (pp. 409-427). Chaque partie de cet épilogue est en outre enrichie par des "Haïkus" de Noëlle GUILLOTON (pp. 397, 407, 429): six hommages à Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE qui célèbrent les différents aspects de sa personnalité.

Bien que réunies sous forme de *mélanges*, les différentes contributions de ce volume présentent souvent des renvois à d'autres textes en faisant ainsi ressortir la cohérence d'ensemble d'un ouvrage qui offre un portrait assez riche des multiples réalisations concernant la langue française au Québec et qui fait bien comprendre leur portée et leur caractère novateur. Tous ceux qui s'intéressent à cette langue, et surtout ceux qui sont impliqués dans son enseignement, sauront y puiser de bonnes idées pour faire évoluer leur vision du français et leurs pratiques pédagogiques.

Cristina BRANCAGLION

Sandrine HALLION, Nicole ROSEN (dir.), *Les français d'ici. Des discours et des usages*, Québec, Les Presses de l'Université Laval ("Les voies du français"), 2019, 236 pp.

Ce volume présente une sélection des articles issus de la sixième édition du colloque *Les français d'ici*, qui a eu lieu à l'Université de Saint-Boniface, à Winnipeg (Manitoba) du 7 au 9 juin 2016. Le colloque a été introduit par une journée d'études doctorales intitulée *Langue et histoire d'une Amérique francophone plurielle: vers un corpus de ressemblances*, qui s'est tenue le 6 juin. Cette édition du colloque s'insère, tout comme les précédentes, dans les activités du laboratoire "Polyphonies du français" de l'Université d'Ottawa, dirigé par France MARTINEAU.

Une première partie de cet ouvrage se focalise sur l'analyse du discours. Le premier article "Les 'mauvais exemples' de la francophonie nord-américaine: intérêt des acteurs, construction des images, instrumentalisation des groupes" (pp. 11-32) concerne l'instrumentalisation de la langue dans les discours médiatiques. Rédigé par Laurence ARRIGHI et Émilie URBAIN, il met en avant les "mauvais élèves" (p. 2) de la francophonie Nord-Américaine qui se servent de la langue dans un intérêt médiatique et politique. Les auteures recherchent le terme *manitobain* dans le corpus médiatique de deux autres communautés francophones: louisianaise et acadienne. De ce travail émergent les divergences ainsi que les convergences de l'usage de la langue dans ces communautés, même si la francophonie manitobaine s'avère plus fragile que les deux autres. Le deuxième article, "Communautés francophones, revendications et médias sociaux: l'exemple du mouvement #nouscomptons dans la campagne électorale canadienne de 2015" (pp. 33-50) se focalise sur le mouvement politique lancé à l'époque sur twitter. Geneviève BERNARD-BARBEAU analyse un corpus de 74 textes sur le sujet, afin d'étudier la construction des discours de revendication et l'articulation des arguments des personnes prenant la parole sur twitter. La dernière contribution de cette partie, par Franz MEIER, porte sur "La conception de la langue chez les réviseurs dans les médias écrits au Québec" (pp. 51-70). MEIER y explique que la langue des journaux étant le modèle normatif au Québec, les réviseurs tendent à rester très proches de la norme hexagonale même s'ils reconnaissent qu'il faut tenir compte de la spécificité québécoise. Pour autant, "les réviseurs sont donc obligés de revoir leur rôle pour se considérer comme des négociateurs d'ordre textuel et linguistique plutôt que comme de simples défenseurs de la norme puriste" (p. 66).

Une deuxième série d'études porte sur la morphosyntaxe. Dans un premier temps, Pierre-Don GIANCARLI, dans son article "Diversité des formes pronominales du verbe dans deux variétés de français cana-

diens: acadien vs laurentien (Est et Ouest), comparé au français de France” (pp. 71-100), fait une étude exploratoire des formes pronominales du verbe en comparant deux variétés de français canadiens avec le français de France. À l’aide de plusieurs tableaux, il examine quatre aspects de la morphosyntaxe des verbes pronominaux, à savoir le choix des auxiliaires, l’absence d’accord du clitique *se*, le réfléchi à possession inaliénable et le placement du *en* pronominal et du *en* adverbial, avant de constater que les différences sont tout autant marquées entre les différents français canadiens. L’article suivant, “L’aspect habituel dans les français d’Acadie, de Terre-Neuve et de Louisiane” (pp. 101-126), rédigé par Ingrid NAUMANN-HOLZSCHUH et Julia MITKO, traite de l’influence de l’anglais sur le français parlé dans ces trois régions, mettant en avant que la langue anglaise serait dans certain cas la seule source possible d’emplois non existants en français hexagonal. Leur travail amène à la conclusion que l’évolution grammaticale de la langue relève d’une explication multifactorielle.

Les deux contributions suivantes orientent l’attention vers le niveau lexical. Carmen LEBLANC, dans son article “Les emprunts lexicaux comme témoins du passé des Madelinots” (pp. 127-154), s’est intéressée aux emprunts de l’anglais en *madelinot*, terme qui “désigne à la fois une variété de français et les habitants des Îles-de-la-Madeleine” (p. 127). La recherche s’articule autour du contexte sociohistorique, partant de la colonie française en Acadie, dès 1605, et se penche ensuite sur des questions linguistiques. Il est démontré que les emprunts lexicaux s’utilisent de la même manière que le vocabulaire français, c’est-à-dire qu’une fois détachés de leur valeur anglaise d’origine, ils sont transmis de génération en génération. Le rapport à la langue anglaise revient dans la contribution “Foulard, écharpe, cache-nez, crémone ou *scarf*: synonymes et variation topolectale dans le ‘vocabulaire disponible’ des jeunes Manitobains” de Liliane RODRIGUEZ (pp. 155-176). Elle compare, à partir d’un corpus de ‘disponibilité lexicale’, le français transnational (défini comme le “français de référence”⁴) au français régional (qui désigne ici tout type lexical qui se distingue du français transnational: p. 156) et étudie les emprunts à l’anglais chez les francophones les plus jeunes. Si l’auteure observe dans ces usages empruntés à l’anglais une certaine uniformité, elle remarque à l’inverse une variation topolectale dans l’emploi du lexique francophone entre le français transnational et le français régional.

La phonétique est abordée dans la dernière partie de ce volume. Dans leur article “Contribution à l’étude phonétique et géolinguistique du R en français parlé au Nouveau-Brunswick” (pp. 177-206),

4 Liliane RODRIGUEZ, *La langue française au Manitoba (Canada): histoire et évolution lexicométrique*, Tübingen, Niemeyer, 2006, pp. 90-91.

Wladyslaw CICHOCKI et Yves PERREAULT ont étudié la situation du R en français canadien parlé au Nouveau-Brunswick. Le projet de leur travail a été de mettre à jour les différentes prononciations du R et d'en décrire les variantes d'un point de vue phonétique, en réalisant des images de spectrogrammes qui permettent d'observer ces différences (pp. 184-188). Leur recherche montre qu'il existe cinq variantes du R dans cette province, à savoir le R apical, le R dorsal, le R anglais, le R vocalisé et le R zéro, et que ces contrastes sont principalement dus aux variantes géographiques et sociales (p. 189). La coexistence de ces cinq variantes permet de tracer le portrait géolinguistique du Nouveau-Brunswick.

Finalement, Samantha COOK, dans "L'espace linguistique et le vécu dans *l'ange* de Jean Chinoine" (pp. 207-224), propose une étude sur ce roman que l'auteur lui-même définit comme "bilingue et bilangue" (p. 207). L'analyse de cette œuvre met en relief le mélange des langues française et anglaise comme support de développement collectif et individuel des personnages. L'on y relève un usage constant d'un anglais francisé (p. 210), utilisé pour toutes les actions habituelles du quotidien de la part des protagonistes. L'auteur, autant que le narrateur-protagoniste, a ici recours au double emploi linguistique. Malgré l'utilisation du français en tant que langue maternelle, l'emprunt de mots nord-américains est courant et partie intégrante du vocabulaire du poète protagoniste. De plus, les nombreux dialogues en langue anglaise nous plongent dans la vie de ce "francophone entouré d'anglophones" (p. 208). Ces échanges enrichissent finalement la vie de tous les individus, car "le langage des personnages renforce tout autant la souplesse fonctionnelle de leur communication" (p. 208).

Dans l'ensemble, les études ici réunies permettent de mieux se rendre compte des nombreuses variétés linguistiques et des contextes dans lesquels la langue française s'est développée au Canada, en éclairant notamment la question de l'emprunt à la langue anglaise sur un territoire francophone.

Zoé KERICHARD-GIORGI

Trần NGỌC-ANH, *Taramoin. Tradition orale et tradition écrite à l'école maternelle*, Paris, L'Harmattan ("Portes océanes"), 2018, 216 pp.

C'est dans le cadre de la collection "Portes océanes" dirigée par Frédéric ANGLEVIEL et Paul MAGULUE FIZIN, deux spécialistes en histoire, que s'inscrit *Taramoin*, ouvrage témoignant des problématiques d'enseignement du français aux peuples autochtones de Nouvelle-Calédonie. L'auteure du volume, Trần NGỌC-ANH, a enseigné le FLE-FLS et la sociolinguistique en Asie, en Nouvelle-Calédonie, en Europe et aux États-Unis. L'ouvrage se divise en deux sections: la "Première partie" (pp. 37-153) est un abrégé de la thèse soutenue par l'auteure en 1990 et intitulée: *Les Mélanésiens de la Nouvelle-Calédonie et le système scolaire français. Proposition pour un enseignement et une pédagogie du français langue seconde*, tandis que la "Deuxième partie" (pp. 155-191) est une réflexion sur l'application des propositions formulées dans cette thèse.

Une explication étymologique du titre ouvre le volume ("Le titre *Taramoin*", p. 9): "en *xârâgurè*, langue de la côte Est, de la région de Borindi-Thio, située dans la province Sud, *tara* signifie 'regarde', mais aussi 'garder', et *moïn* 'la maison'". Mais la signification qui est mise en avant, comme pour introduire le propos du livre, est celle de "garder le clan": "par exemple en maintenant vivant sa langue, en particulier lorsque cette langue, le *xârâgurè*, est en train de mourir" (p. 9). Enfin, *Taramoin* est le prénom de l'institutrice kanak qui a participé à l'application des propositions pédagogiques de l'auteure. Cette présentation est renforcée par une "Préface en *xârâcùù*" (p. 11) et une citation de Philémon KINOÛ TOURA, locuteur natif de cette langue. Le but de l'ouvrage est d'expliquer le rapport qui s'opère entre le français et son apprentissage par les Kanak, peuple autonome de la Nouvelle-Calédonie.

Dans "l'Introduction" (pp. 19-35), Trần NGỌC-ANH explique que le point de départ de son œuvre est la constatation du taux d'échec scolaire dramatique chez les jeunes Mélanésiens. Elle opère directement un parallèle avec le taux de réussite bien plus élevé des Européens présents en Nouvelle-Calédonie et ayant obtenu le bac: "En 2009 selon l'INSEE, '54.1% des Européens ont le bac, contre 12.5% des Kanak et 14,2% des Wallisiens et Futuniens'" (p. 20). En tant qu'enseignante en FLE-FLS, elle nous fait part de son rapport à ces terminologies vis-à-vis des peuples autochtones de Nouvelle-Calédonie. Elle apporte un éclaircissement sur la complexe imbrication des langues en Nouvelle-Calédonie et sur la raison pour laquelle la formule "français langue seconde" n'est pas la plus adaptée dans ce pays. En tant qu'ancienne "colonie de peuplement devenue territoire

d'Outre-Mer, afin de ne pas rentrer en conflit avec les nombreuses personnes qui se sont indignées, affirmant que le français n'est pas une langue seconde pour les Kanak" elle a souvent utilisé le terme "français langue non maternelle" (p. 22). Afin d'aller plus en avant dans la problématique de l'apprentissage du français, l'auteure opère une comparaison entre élèves Kanak et élève originaires de parents immigrés en Nouvelle-Calédonie: "Peuple de langue et de civilisation à tradition orale, les Kanak éprouvent beaucoup plus de difficultés que les membres des autres ethnies appartenant à la tradition écrite immigrées en Nouvelle-Calédonie – comme les Chinois, les Vietnamiens, les Japonais, les Indonésiens, etc. – à s'adapter à la tradition écrite, ainsi qu'à une langue d'enseignement écrite, le français, qui est pour eux la langue 2, ou la langue 3, ou encore la langue 4" (p. 23). TRẦN NGỌC-ANH nous fait alors découvrir un système fascinant d'enchevêtrement de langues. Pour un grand nombre de Mélanésiens en effet, la langue 1 est la langue que la mère parle spontanément à son enfant; la langue 2 est la langue paternelle, celle de la région dont le père est originaire; la langue 3, qui est différente de la langue 1 et 2, peut être la langue kanak de la région où la famille s'est établie; le français se situe seulement comme langue 4, en tant que langue d'enseignement. L'auteure explique que "la langue française leur est enseignée comme si c'était leur langue maternelle. Ne pas leur enseigner le français avec les techniques du français langue seconde et ne pas prendre en compte leurs langues et civilisations à tradition orale – sont la cause profonde de leur échec à l'école française, puis à l'université française" (pp. 23-24). Par ailleurs, l'enjeu principal de cet enseignement se situe dès le plus jeune âge à l'école maternelle. Dans le cas des Océaniens, il faut avoir conscience de leur civilisation à tradition orale et savoir en tenir compte. L'auteure souligne la conséquence évidente de cet échec. Les membres de l'ethnie mélanésienne se trouvent très nombreux soit au chômage, soit versés dans des emplois subalternes. Pour étayer ce propos, elle rapporte que dans le cadre de l'enseignement, on comptait en 2011 un seul Kanak chef d'établissement public sur 64 et un seul maître de conférence à l'Université de la Nouvelle Calédonie. Il y a une grave crise dans la représentation des Kanak aux postes à responsabilités et c'est sur cette fracture sociale que l'auteure veut attirer l'attention.

Dans un passage poignant de cet ouvrage, TRẦN NGỌC-ANH nous laisse entrevoir ce que pourrait être le succès de cette démarche pédagogique innovante si les bonnes décisions étaient prises: "un enseignement du français langue seconde, adapté aux langues maternelles non écrites, donnera des chances de réussite scolaire et universitaire aux jeunes Océaniens – Kanak, Ni-Vanuatu, Wallisiens et Futuniens, Tahitiens, etc. – et diminuera la délinquance juvénile. Un tel enseignement réduira peu à peu les inégalités criantes. Il réparera

progressivement la fracture ethnique, sociale et économique. Le français langue seconde deviendra le ciment d'une identité plurilingue et pluriculturelle, le fondement d'une cohésion sociale, enfin la base d'une intégration économique réussie. Le français, langue maternelle ou langue seconde, deviendra le lien fédérateur d'une société calédonienne 'rééquilibrée' et unie" (pp. 33-34).

Afin de nous faire entrer dans la dimension historique du rapport liant la France à la Nouvelle-Calédonie, l'auteure revient sur les moments cruciaux de l'enseignement des langues (pp. 39-46). On retrouve, comme texte primordial, l'Accord de Nouméa signée en 1998, qui précise dans son préambule que: "les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignements et de culture en Nouvelle-Calédonie" (p. 44). Autre moment important, le 1^{er} janvier 2000, date à laquelle la direction de l'enseignement primaire relève de la compétence provinciale. Rappelons en outre que, depuis le 1^{er} janvier 2012, la direction de l'enseignement secondaire relève de la compétence du gouvernement Calédonien (p. 44). En plus d'un ouvrage présentant les résultats d'une recherche, ce volume se veut aussi une réponse concrète aux problématiques qui y sont exposées. En effet, les propositions que Tràn NGỌC-ANH avait formulées dans sa thèse ont pu être appliquées aux élèves xârâgurè et xârâcùu volontaires, pendant deux années scolaires, dans deux classes d'école maternelle. D'après l'évaluation effectuée, les résultats se sont avérés positifs pour l'enseignement du français langue seconde adapté aux enfants appartenant à la tradition orale.

L'auteure établit un parallèle intéressant entre la situation linguistique de la Nouvelle-Calédonie francophone, avec ses vingt-sept langues mélanésiennes, et celle de pays de l'Afrique francophone qui ont été confrontés aux problématiques d'enseignement d'une langue de tradition écrite à des élèves de langue maternelle de tradition orale (pp. 137-153). Les solutions envisageables sont formulées au travers d'une série de 40 mesures destinées à améliorer l'apprentissage linguistique du français aux jeunes Néo-Calédoniens (pp. 149-153).

Dans la "Conclusion" (pp. 193-199) est recontextualisé l'enjeu de cette étude, parue à l'occasion du référendum du 4 novembre 2018, dans lequel il était posé aux Néo-Calédoniens la question suivante: "Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante?". Cela n'est pas anodin. La Nouvelle-Calédonie représente un atout économique majeur pour la France: pour sa réserve de nickel, pour sa position stratégique dans le Pacifique Sud et pour sa Zone Économique Exclusive qui contribue à faire de la France le second domaine le plus vaste du monde. Le résultat du référendum n'étant pas encore connu à la parution du livre, Tràn NGỌC-ANH concluait en affirmant que: "Quel que soit le choix du peuple calédonien [...] la langue française demeurera le lien sociolo-

gique fédérateur de toutes les ethnies de la Nouvelle-Calédonie” (pp. 199).

Des “Annexes” (“Lettre de Jean-Marie Tjibaou”, “Statistiques de Jean-Marie Kohler et Loïc Wacquant”: pp. 201-203) ainsi qu’une “Bibliographie” (pp. 205-211) complètent l’ouvrage.

Gabriel GALARD